



FMMD CONSULTATION UNION AFRICAINE
Mécanisme des Maires - résumé et messages clés

Jun 2020

Introduction

La migration fait partie de l'ADN des villes et fait partie intégrante de ce que signifie être et gérer une ville ; les villes sont souvent les premiers à répondre aux besoins des migrants et des personnes déplacées. Il est donc essentiel pour une gouvernance efficace des migrations que les villes soient en mesure de contribuer aux processus d'élaboration des politiques nationales et internationales.

En effet, avec la [Déclaration de Marrakech](#), les maires ont fermement affirmés que *'les villes sont une force de changement et que ses efforts et leur participation active seront indispensables à la réalisation du GCM et du GCR. Un dialogue structuré avec les autorités locales est essentiel pour assurer une réponse adéquate sur les enjeux d'immigration ainsi que la mise en œuvre des objectifs deux Pactes.'*

Avec l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et du Pacte mondial sur les réfugiés, le rôle et la contribution des villes à la gouvernance des migrations ont été officiellement reconnus par leur inclusion dans les structures de mise en œuvre et d'évaluation. Les autorités locales et régionales ont également été reconnues comme un acteur clé du processus du FMMD, ce qui a abouti à la création d'un nouveau **Mécanisme des Maires** fin 2018. Le 6e Forum des maires de Quito a été le premier à être officiellement intégré au sommet du FMMD.

Le Mécanisme des Maires

Créé en 2018, le Mécanisme des Maires - codirigé par [Cités et Gouvernements Locaux Unis \(CGLU\)](#), le [Conseil des Maires pour la Migration \(CMM\)](#), et l'[Organisation Internationale pour les Migrations \(OIM\)](#) - vise à inclure les autorités locales et régionales dans le processus du FMMD, en apportant leur voix et leur expertise dans les délibérations menées par les États, et en intensifiant le dialogue entre les différents niveaux de gouvernement et les différents groupes d'acteurs.

Le FMMD 2020 - Présidence des Émirats arabes unis

La présidence actuelle du FMMD, les Émirats arabes unis (EAU), prépare **une série de consultations régionales** en ligne qui visent à orienter les discussions et les documents de référence du sommet du FMMD, prévu du 11 au 15 janvier 2021 à Dubaï. Dans le cadre du [processus du FMMD](#), qui s'étale sur un an, la présidence a donné la priorité à six domaines thématiques (migration pour raisons de travail, compétences, nouvelles technologies, protection des personnes migrantes, migration irrégulière et partenariats), qui " guideront les activités de 2020 vers une conversation axée sur l'avenir et orientée vers les partenariats ".

Les consultations régionales du FMMD en bref

Objectif : discuter des domaines thématiques du FMMD 2020 dans une perspective régionale
Résultats : identifier les défis communs, les solutions possibles et les nouveaux partenariats sur des thèmes spécifiques à saisir par un « expert thématique » dans un document final.
Participation : gouvernements nationaux, autorités locales, société civile, agences des Nations Unies, secteur privé.
Structure : chaque consultation consiste en un appel plénier d'ouverture, des webinaires thématiques (3 par région) et une plénière de clôture.

Consultation au niveau Union Africaine

La consultation africaine a été organisée par les Émirats Arabes Unis et l'Union africaine, et comprenait deux consultations, une pour les participants francophones, une pour les participants anglophones. Ce rapport final couvre les deux consultations. Bien que l'évènement était un évènement FMMD, l'UA a invité ses États membres à participer et a sélectionné trois thèmes prioritaires dans la liste des 6 thèmes identifiés par les EAU :

Dates EN	Dates FR	Session
12 mai	14 juin	Session d'ouverture
19 mai	2 juin	Session thématique 1
		Session thématique 2
		Session thématique 3
23 juin	25 juin	Session de clôture

1. [La gouvernance des migrations de main-d'œuvre dans un contexte de l'emploi en mutation](#)
2. [Développement des compétences des migrants pour l'emploi](#)
3. [Comblent les lacunes dans la protection des migrants](#)

L'Union africaine a publié trois prises de position sur chacun de ces sujets afin de donner leur point de vue régional sur les questions en jeu. Vous pouvez trouver ces exposés de position [ici](#).

Le Mécanisme des maires, en coordination avec Cités et Gouvernements Locaux Unis - bureau régional pour l'Afrique, et Cities Alliance, a identifié une liste de représentants des collectivités territoriales (CT) pour participer aux sessions spécifiques.

Collectivités territoriales – messages clés

Dans leurs contributions tout au long des consultations, les représentants des CT ont fait référence à un certain nombre de documents de plaidoyer, tels que la [Déclaration des maires de Marrakech](#) et la [Charte des Collectivités territoriales africaines sur les migrations](#), qui a été adoptée en 2018.

⇒ La Charte des Collectivités territoriales africaines dit, entre autres :

- Que la grande majorité des flux migratoires en Afrique, s'effectue à l'intérieur du continent.
- Que des actions qui visent à apporter des réponses durables aux causes fondamentales des migrations sont généralement les memes que celles visant à mettre en place des initiatives répondant aux besoins des populations locales.
- La demande à tous les états de faciliter l'octroi des visas d'entrée et de circulation légaux aux populations migrants afin de tarir la source de la migration irrégulière et clandestine.
- Le soutien et promotion de la formation des associations de populations migrants dans les localités, en vue de faciliter le dialogue entre les populations migrants et les communautés d'origine.
- De fermement opposer tout formes de violence xénophobe et de discrimination des migrants tant sur le continent africain que dans les autres régions du monde.
- De fermement opposer aux politiques locales, nationales ou internationales qui criminalisent la migration et l'assistance aux populations migrantes. Celui inclut l'opposition aux camps de rétention destinés à accueillir des migrants.
- De fermement opposer aux politiques d'aide publique au développement qui conditionnent le bénéfice des programmes d'aide à la mise en œuvre des processus de retour et de réadmission des migrants expulsés.

Messages récurrents et transversaux dans la consultation régionale de l'UA :

- **Participation et partenariats** : les politiques migratoires nationales et régionales doivent être conçues en coordination avec toutes les parties prenantes, y compris les autorités locales et régionales, la diaspora, la société civile et le secteur privé. Il est également nécessaire de tester de nouveaux partenariats dans lesquels les villes engagent directement avec les acteurs humanitaires et de développement et sont éligibles de directement bénéficier d'un soutien technique et financier.
- **Cadre juridique et accès aux ressources** : dans la pratique, les gouvernements locaux sont ceux qui assurent l'inclusion des migrants dans la communauté locale. Cependant, ils manquent souvent du cadre juridique pour s'engager dans la gouvernance des migrations locales. Les cadres de gouvernance des migrations existants doivent inclure des actions et des ressources décentralisées.
- **L'importance des données au niveau local** : il y a un manque de données fiables sur les vulnérabilités de la population, en particulier au niveau local.
- **Accès aux services** : L'importance de donner l'accès à la protection et la sécurité sociale pour les migrants, indépendamment de leur statut migratoire.

« Les villes sont les premiers lieux d'accueil des populations immigrées. En dehors des situations dramatiques de crise qui peuvent se traduire par des gestions d'extrême urgence et des installations provisoires, les mouvements migratoires se concentrent dans les lieux pourvoyeurs d'emplois et de services. Et ce sont les villes qui sont les plus dynamiques en ce contexte. C'est pourquoi il faudrait mesurer les enjeux des migrations sur les espaces urbains. » (Armand Béouindé, Maire de Ouagadougou, Burkina Faso)

« Des politiques bien intentionnées, aussi complètes soient-elles, ne servent à rien si elles ne sont pas localisées au niveau où elles affectent réellement les expériences quotidiennes des migrants » (Innocent Silver, Coordinateur des Projets, Kampala, Ouganda)

Thème 1 - La gouvernance des migrations de main-d'œuvre dans un contexte de l'emploi en mutation

Représentants CT :

- Radhouen Bouden, maire, Kairouan, Tunisie
- Mohamed Wajdi Aidi, maire – adjoint, Sfax, Tunisie
- Adama Zerbo, Directeur des Affaires Internationales, Ouagadougou, Burkina Faso
- Khetho Lomahoza, Département Stratégie et Relations Internationales, Johannesburg, Afrique du Sud

Points clés à retenir :

- Les autorités locales et la société civile tentent de soutenir et d'accompagner les « sans-papiers » dans le processus de régularisation de leur situation administrative. Les villes ont insisté sur la nécessité de renforcer les approches centrées sur humain, ainsi que l'importance de la coopération à plusieurs niveaux et entre les parties prenantes, c'est-à-dire entre les États, les collectivités territoriales, les associations et les entreprises privées.
- Les gouvernements nationaux doivent garantir qu'il y ait le cadre juridique nécessaire pour que les autorités locales puissent intégrer correctement les migrants au niveau local.
- En raison de la quarantaine actuelle, les centres d'assistance aux migrants ont été fermés. Cela limite considérablement la capacité des municipalités à atteindre les populations vulnérables, par exemple les migrants en situation irrégulière.
- Les mesures qui restreignent l'accès des travailleurs migrants au marché du travail créent un grand groupe de migrants irréguliers. Les autorités locales appellent donc les gouvernements centraux à fournir des permis de travail flexibles, en particulier dans le contexte actuel de réponse et de récupération du COVID-19.
- Les représentants des villes ont tous souligné les nombreuses discriminations à l'encontre des travailleurs migrants en raison de leur impact supposé sur les marchés de l'emploi au niveau local. Les efforts locaux pour contrer cette tendance comprennent un soutien municipal aux associations dirigées par des migrants et pour assurer des espaces de dialogue entre l'administration de la ville, les migrants et les communautés locales.

Thème 2: Développement des compétences des migrants pour l'emploi

Représentants CT:

- Ronald Balimwezo, maire, Nakawa, Ouganda
- Imen Ouadani, maire adjoint, Sousse, Tunisie
- Hayat Sami, Chef de la division des Relations Internationales, Rabat, Maroc
- Rachida Saadi, Point Focale MC2CM, Oudja, Maroc

Points clés à retenir :

- Lors de cette session, l'importance des données fiables a été soulignée par les intervenants, en tant qu'éléments nécessaires pour cartographier efficacement les lacunes et les besoins des États, des villes et des migrants. En ce sens, il est primordial de multiplier des plateformes de partage des connaissances et des pratiques sur la manière d'améliorer l'infrastructure des systèmes d'information sur le marché du travail afin de relever les défis.
- Les intervenants ont saisi l'opportunité de cette session pour interpellé l'Union Africaine et les différents mécanismes du GFMD sur plusieurs points, dont les difficultés de gestion des centres de migrants en l'absence de politiques et de programmes cohérents, la nécessité d'intégrer les autres parties prenantes dont les élus, la diaspora et les partenaires sociaux aux processus nationaux et régionaux de dialogue sur la migration.
- Les partenariats multi-acteurs et multi-pays ont été mentionnés comme essentiels afin de effectivement pouvoir qualifier les migrants, car les compétences peuvent être acquises à tout moment dans le processus migratoire : - avant, pendant et après le retour. Les autorités locales ont souligné la nécessité d'élaborer des stratégies de renforcement des compétences avec une approche multipartite et inclusive, y compris les autorités locales, les associations de défense des droits des migrants et le secteur privé.
- Les participants ont souligné que la digitalisation et le développement des compétences sont des besoins essentiels pour tous les travailleurs migrants, pas seulement pour ceux qui sont considérés comme « hautement qualifiés ».
- Les villes ont souligné que, tout comme l'intégration sociale, l'intégration économique est un besoin primordial et une priorité pour les migrants. Le potentiel est énorme vue que la majorité des migrants sont prêts à travailler et à améliorer leurs conditions de vie. Afin de faciliter cela, quelques conditions de base doivent être remplies, par exemple, l'accès au statut régulier, l'accès aux services des migrants indépendamment du statut et de la disponibilité du soutien administratif.

« La loi tunisienne actuelle ne permet pas l'intégration des travailleurs subsahariens, ce qui les pousse dans l'irrégularité. COVID-19 nous a montré l'urgence de changer cela : il est impératif de régulariser ces migrants. À Sousse, nous mettons en place une stratégie appelée « [Espaces-Migrants](#) », qui plaide pour un nouveau projet de loi pour régulariser les migrants en Tunisie et leur donner accès aux formations. » (Imen Ouadani, mairesse adjointe de Sousse, Tunisie)

- Il serait impératif de travailler avec le secteur privé pour informer et renforcer les capacités, cela peut se faire au niveau national et local. Par exemple, la mise en place de plateformes locales de « responsabilité sociétale des entreprises » peut fournir des espaces d'échange pour favoriser une meilleure compréhension des différents acteurs. Il peut être envisagé de labelliser et de soutenir les entreprises qui offrent un travail décent aux migrants et de les reconnaître comme tels.
- Le maire de Nakawa a parlé du développement des compétences et de l'adéquation entre l'offre et la demande de compétences, en s'inspirant de l'exemple de l'Ouganda, où la loi nationale sur les réfugiés permet aux réfugiés et aux migrants de bénéficier d'une éducation et d'une formation gratuites.

« Notre ville contribue spécifiquement aux programmes de formation et à la mise à disposition de fonds de démarrage pour créer des emplois avec plusieurs partenaires, dont l'OIM. Plus de 2 000 jeunes, dont des réfugiés, ont été formés à la couture, à la cordonnerie et à d'autres métiers afin de les aider à trouver une place dans la communauté » (Ronald Balimwezo, maire de Nakawa, Ouganda)

Thème 3 : Comblent les lacunes dans la protection des migrants

Représentants CT :

- Mohamed Sadiki, Maire, Rabat, Maroc
- Thembisile Nkadimeng, Mairesse, Polokwane, Afrique du Sud
- Achille Azemba, Maire Adjoint, Douala, Cameroun
- Innocent Silver, Coordinateur des Projets, Kampala, Ouganda
- Maye Seck Sy, Chef du Service des Relations extérieures et de la Coopération, Dakar, Sénégal.

Points clés à retenir :

- Les CT sont le principale point de contact avec les migrants en situation de vulnérabilité, mais la gestion de la migration au niveau local est généralement difficile, en grande partie en raison de la mauvaise orientation des politiques nationales, d'un manque d'allocation des ressources pour la prestation de services locaux et d'une coopération insuffisante entre les différentes branches de gouvernement. Cette incohérence génère une exclusion des migrants des processus de planification publique et budgétaire au niveau local, ce qui les rend encore plus marginalisés et accroît leur vulnérabilité. L'impact de cette exclusion est encore plus évident maintenant lors de la catastrophe de COVID-19, ou on a pu observer que les migrants ont eu des difficultés d'accéder aux services sanitaires et aux mesures d'appui financiers.

« Cette période de crise liée au coronavirus nous interroge sur notre modèle socio-économique de la période Post COVID. Effectivement, cette période marquée par un confinement sans précédent nous a appris un certain nombre d'acquis et de valeurs dont la plus essentielle est la solidarité. Ces valeurs doivent être au centre de nos »

réflexions et de nos ambitions. Nous devons les cultiver, les développer, les ancrer dans notre conscient et inconscient collectif » (Mohamed Sadiki, Maire de Rabat, Maroc)

- Les représentants de CT ont souligné le rôle des CT afin d'atteindre a toutes les populations vulnérables sur leurs territoires, et que les étiquettes administratives telles que les 'migrants', 'réfugiés' et les 'personnes déplacées' cachent souvent le fait qu'il existe une similitude incroyable dans les vulnérabilités auxquelles elles sont confrontées.
- Les villes ont exprimé la nécessité non seulement de parler des conditions de vulnérabilité, mais aussi de discuter des problèmes qui sont à l'origine de cette vulnérabilité, et qui ont causé les migrants à migrer. Dans la région africaine, trop souvent, la migration n'est ni sûre ni régulière. Les participants ont encouragé les gouvernements et le FMMD à aborder la consolidation de la paix et la lutte contre la corruption en tant que facteurs intrinsèquement liés avec la migration dans la région.
- Le LRAS a souligné les défis spécifiques de protection en particulier en ce qui concerne la protection des travailleurs domestiques, des femmes et des enfants migrants, qui sont particulièrement vulnérables mais souvent ignorés en raison du manque d'accès à des informations fiables. En effet, le manque de données fiables au niveau local empêche les CT de lutter efficacement contre les vulnérabilités et les dynamiques au sein de leur population. Les données existantes sont souvent contradictoires et ne pas fiables.
- Souvent, les municipalités n'ont pas la capacité au niveau ressources humaines pour atteindre efficacement les populations migrantes sur leurs territoires. Les programmes de renforcement des capacités peuvent permettre aux autorités locales d'identifier, d'accéder et d'appliquer des données statistiques dans l'politiques et la planification.
- Les autorités locales ont rappelé aux participants que le fait de ne pas gérer de manière proactive à la migration et aux autres formes de mobilité humaine entraînera des conséquences indésirables pour tous, notamment la fragmentation sociale et l'exclusion économique. Il est important de tenir les migrants informés de leurs droits et de travailler avec les communautés locales pour lutter contre les mythes existants sur la migration.
- **Recommandations :**
 - Les CT appellent à la mise en place de politiques spécifiques à la migration au niveau local et à avoir accès aux capacités et au soutien nécessaires pour intégrer la migration dans les processus de planification des politiques locales.
 - Inclure des données spécifiques aux migrants dans les recensements nationaux et décentraliser la collecte et la gestion des données au niveau local.
 - Pour les villes d'établir des services d'assistance aux migrants et de soutenir l'association des migrants. Ces plateformes permettent également le dialogue et facilitent la circulation des informations entre les dirigeants municipaux, les communautés de migrants et les communautés locales.